



FNEC-FP-FO
l'indépendance
au service des personnels

CDEN DE LA VIENNE – JEUDI 13 MARS 2024
DECLARATION FNEC-FP-FO86

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les décrets qui mettent en œuvre et déclinent les annonces de réduction du budget de 10 milliards d'Euros sur le budget 2024, dont 560 millions pour l'Education National et les déclinent par mission, programme et dotation sont parus au Bulletin Officiel le mercredi 21 février 2024.

Pour rappel, ces économies concernent essentiellement le « titre 2 », c'est-à-dire les dépenses liées aux personnels, donc aux postes.

Lors du CSA de la semaine dernière nous n'avons pas eu de réponses sur la déclinaison dans l'académie de Poitiers de cette nouvelle mesure d'austérité qui vise le secteur public en général et l'éducation nationale en particulier. Nous savons déjà que dans le 1^{er} degré le recours aux Listes Complémentaires du CRPE seront nécessaires à la rentrée prochaine pour couvrir au mieux tous les postes. Cette nouvelle réduction budgétaire de 560 millions d'€ sur le budget de l'EN nous inquiète donc tout particulièrement sur un possible non recours à ces Listes Complémentaires.

Quelque soit sa déclinaison locale, quelque soient les catégories de personnels concernées notre fédération la FNEC6FP-FO dénonce cette nouvelle coupe budgétaire dont nous demandons l'annulation et l'abrogation des décrets correspondants.

Rappelons que le gouvernement fait le choix de financer la guerre, le SNU et les uniformes... tout en exonérant les impôts des multinationales françaises qui voient leurs profits exploser (120 milliards de profits en 2023 pour les seules entreprises du CAC 40). Il s'agit donc d'un choix, non d'une fatalité.

Les personnels, quant à eux, se mobilisent et s'organisent, contre les classes qui ferment, contre les mesures du choc des savoirs qui ponctionnent les faibles moyens et créent le chaos dans les établissements et les écoles, contre l'austérité salariale et le gel du point d'indice, contre la politique de l'inclusion systématique et forcée et l'acte 2 de l'école inclusive qui remet en cause le droit pour les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté.

Ces restrictions budgétaires apparaissent donc pour les personnels de l'Education nationale qui n'en peuvent déjà plus comme une provocation supplémentaire.

Mercredi dernier les chefs d'établissement ont battu le pavé en intersyndicale. Ils ont exprimé le rejet massif de la réforme dit « du choc des savoirs » qui va engendrer une dégradation supplémentaire des conditions de travail pour tous les personnels et la déstructuration de l'ensemble du collège. Organiser un tri social par des groupes de niveau, même rebaptisés groupes de besoin n'est pas le rôle du système éducatif.

En persistant à ne pas répondre aux revendications urgentes, en poursuivant au contraire les mesures d'austérité et de déréglementation, le gouvernement prend la responsabilité du chaos et d'une généralisation des conflits.

La FNEC FP-FO réaffirme pour sa part les revendications suivantes :

- Abrogation des décrets mettant en œuvre les restrictions budgétaires ;
- Annulation des fermetures et créations de tous les postes nécessaires dans les écoles, collèges, lycées, établissements et services administratifs ;
- Défense de l'enseignement spécialisé, des établissements sociaux et médico-sociaux,
- Abandon des PIAL, des PAS, un statut et un vrai salaire pour les AESH et les AED ;
- Augmentation des salaires : 10 % tout de suite et ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu (28 % depuis 2000)
- Abrogation de la réforme des retraites ;
- Abandon des contre-réformes qui déstructurent l'Ecole et attaquent le Statut : choc des savoirs, réforme de la voie professionnelle, acte 2 de l'Ecole inclusive, loi Rilhac, loi 3DS, BAC Blanquer, parcoursup, SNU, uniformes...

Nous vous remercions de votre écoute.